

GLOBAL X

par Mirae Asset

FNB GLOBAL X INDICE MSCI EAFE (EAFX.U, EAFX : CBOE)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE | 30 JUIN 2026

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Analyse du rendement du Fonds par la direction 7

Faits saillants de nature financière 10

Rendement passé 13

Sommaire du portefeuille de placements 14

**RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE
LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE 16**

ÉTATS FINANCIERS

État de la situation financière 17

État du résultat global 18

État de l'évolution de la situation financière 19

État des flux de trésorerie 20

Tableau des placements 21

Notes annexes 40

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Message du chef de la direction

Alors que nous en sommes à mi-chemin en 2026, je suis fier de souligner la croissance soutenue que nous avons réalisée en tant que société et pour nos clients, grâce aux solutions de placement novatrices que nous gérons pour les Canadiens.

Grâce à la confiance de nos investisseurs et de nos clients, les actifs sous gestion de Global X dépassaient 56 milliards de dollars au 30 juin 2026. Ce montant reflète un accroissement de plus de 8 milliards de dollars depuis le début de l'année, principalement attribuable à la croissance constante de l'ensemble de notre gamme de FNB.

Global X fait partie d'un écosystème de FNB mondiaux plus important, soutenu par notre société mère, Mirae Asset, qui gère plus de 1 000 milliards de dollars d'actifs de clients dans 21 pays et marchés mondiaux autour du globe.

Grâce à cette plateforme mondiale, nous sommes en mesure d'offrir de nouvelles expositions pertinentes au Canada, en misant sur la solidité d'une marque reconnue à l'échelle internationale, d'un réseau mondial d'experts et d'une connaissance approfondie du secteur des placements au Canada.

Dans l'ensemble, nous nous engageons à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à offrir des solutions de placement et des expériences client conçues pour être informatives, pertinentes et accessibles.

Je suis fier de souligner plusieurs succès que Global X a réalisés depuis le début de l'année, tant au sein de nos activités que pour le compte de nos investisseurs.

En juin, Chris McHaney, vice-président directeur, Gestion et stratégie de placements chez Global X, a reçu le prix Wealth Professional Awards de 2026 à titre de gestionnaire de fonds innovant de l'année. Ce prix récompense un gestionnaire de fonds qui a mis en œuvre des solutions de placement uniques et novatrices au Canada au cours des 12 derniers mois. Nous sommes fiers de Chris, qui a su déployer son leadership dans l'un des programmes d'innovation en matière de FNB les plus ambitieux au pays.

Cette innovation a été pleinement mise en valeur en 2026. De fait, nous avons lancé 12 nouveaux FNB et créé des séries de parts de capitalisation pour quatre FNB existants depuis le début de l'année, élargissant notre gamme de stratégies thématiques, de revenu et de produits de base conçues pour les investisseurs canadiens.

En janvier, nous avons lancé le FNB Global X Indice de l'écosystème de jetons (« TOKN »), lequel offre une exposition aux entreprises qui stimulent le développement et l'adoption d'une infrastructure financière d'actifs jetonisés, y compris les émetteurs de cryptomonnaies stables, les plateformes de titrisation en cyberjetons, les plateformes de négociation et les fournisseurs d'infrastructures de paiement et de règlement.

En mars, nous avons lancé le FNB Global X Indice NYSE 100 (« NYSX.U ») qui offre aux Canadiens une exposition de référence aux principales entreprises technologiques et entreprises en croissance axées sur la technologie cotée à la NYSE.

En avril, nous avons élargi davantage notre gamme thématique en lançant deux nouveaux FNB : le FNB Global X Indice de technologies spatiales (« ORBX »), le seul FNB du Canada axé sur l'économie spatiale commerciale dans son ensemble, couvrant des services de lancement et de mise en orbite aux communications par satellite et à l'exploration spatiale, ainsi que le FNB Global X Indice d'aménagement d'infrastructures États-Unis (« PAVE.U »), qui offre une exposition à des entreprises qui pourraient profiter des investissements et du développement dans les infrastructures aux États-Unis.

En mai, nous avons lancé neuf FNB supplémentaires dans plusieurs gammes de produits. Nous avons lancé le FNB Global X Actif dividendes américains (« DIVY.U »), un FNB à gestion active conçu pour offrir aux Canadiens une approche axée sur le revenu qui cible les titres de sociétés américaines versant des dividendes.

Nous avons également lancé trois FNB tout-en-un de producteurs de produits de base, qui offrent une exposition à guichet unique et grandement diversifiée aux producteurs de produits de base des secteurs de l'énergie, des métaux et de l'exploitation minière, au moyen de stratégies d'options d'achat couvertes et d'options d'achat couvertes améliorées aux investisseurs en quête de revenus.

Nous avons également lancé des FNB axés sur les sociétés d'extraction d'argent, offrant aux Canadiens un éventail d'approches d'investissement dans les sociétés d'extraction de l'argent mondiales, qui s'étendent de l'exposition aux indices de référence aux stratégies d'options d'achat couvertes générant un revenu. Enfin, nous avons lancé le FNB Global X Options d'achat couvertes d'uranium (« URCC »), misant sur notre longue expérience en matière de placement dans l'uranium pour offrir une approche axée sur le revenu à ce secteur d'importance stratégique.

Également en mai, nous avons élargi l'accès des investisseurs à quatre de nos FNB alternatifs au comptant les plus populaires, y compris CASH, l'un des plus importants FNB alternatifs au comptant au Canada, en introduisant une série de parts de capitalisation. Cette nouvelle catégorie de parts réinvestit automatiquement les distributions, offrant aux investisseurs une autre façon de gérer leurs allocations en trésorerie.

À Global X, nous misons sur l'innovation dans tout ce que nous faisons. Qu'il s'agisse de nos origines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada ou de notre tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes guidés par l'audace, la réflexion, une exécution solide et un engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

Notre devise est « Valoriser l'investissement grâce à l'innovation ». Nous sommes engagés, à vos côtés, pendant que vous explorez tout un univers de possibilités d'investissement et d'occasions à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre soutien indéfectible.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta
Président et chef de la direction de Global X Investments Canada Inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du FNB Global X Indice MSCI EAFE (« EAFX.U, EAFX » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers intermédiaires non audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Global X Investments Canada Inc. (« Global X » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Les fonds ou les titres dont il est question aux présentes ne sont pas commandités, approuvés ou promus par MSCI, et MSCI n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces fonds ou de ces titres ou de tout indice sur lequel ces fonds ou ces titres reposent. Le prospectus contient une description plus détaillée de la relation limitée entre MSCI et Global X Investments Canada Inc. et tout fonds connexe.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

EAFX.U cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et déduction faite des frais, le rendement de l'indice MSCI EAFE (l'« indice sous-jacent ») qui est conçu pour mesurer le rendement des titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans des marchés développés, dont des pays situés en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient, exclusion faite des États-Unis et du Canada.

Pour atteindre ses objectifs de placement et obtenir une exposition directe ou indirecte aux titres des émetteurs constituant de son indice sous-jacent, le FNB peut investir dans les titres d'émetteurs constituant, et détenir ces titres, dans une proportion essentiellement égale à celle qu'ils représentent dans l'indice sous-jacent applicable, ou investir dans des parts indiciaires de fonds négociés en bourse ou peut utiliser des instruments dérivés, notamment des contrats de swap, des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des options sur titres et sur indices, des instruments du marché monétaire, des prises en pension, ou une combinaison de ce qui précède, qui sont fondés sur l'indice sous-jacent applicable, à condition que l'utilisation de ces instruments dérivés soit en conformité avec le Règlement 81-102 et corresponde à l'objectif de placement du FNB indiciaire. Le FNB peut aussi investir dans des certificats américains d'actions étrangères ou des certificats internationaux d'actions étrangères représentant les titres de capitaux propres des émetteurs constituant de son indice sous-jacent. Dans la mesure permise, en règle générale, le FNB restera en tout temps pleinement investi dans son indice sous-jacent ou pleinement exposé à ce dernier.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Aucun changement n'a influé de manière importante sur le niveau du risque global auquel le FNB a été exposé au cours de la période. Le niveau de risque actuel du FNB est : moyen.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Une liste des risques et une description complète de chaque risque auxquels un placement dans le FNB est exposé sont présentés dans le prospectus le plus récent du FNB. Il est possible de se procurer le prospectus le plus récent en accédant au site www.globalx.ca ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Global X Investments Canada Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.

Résultats d'exploitation

Pour la période close le 30 juin 2026, les parts du FNB négociées en dollars américains (les « parts en \$ US ») ont produit un rendement de 9,18 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, le rendement de l'indice sous-jacent s'est établi à 9,44 %. En général, l'écart entre le rendement du FNB et celui de l'indice sous-jacent pourrait s'expliquer par les charges à payer par le FNB, notamment les frais de gestion plus les taxes de vente applicables; par l'écart de taux de change entre les taux utilisés par le fournisseur de l'indice sous-jacent pour calculer la valeur de l'indice sous-jacent et par les taux utilisés par le FNB pour évaluer les titres de son portefeuille; ainsi que par le potentiel d'erreur de suivi découlant du risque lié à la reproduction de l'indice physique, tel qu'il est expliqué dans le prospectus du FNB.

Les parts du FNB négociées en dollars canadiens (les « parts en \$ CA ») ne constituent pas une catégorie distincte de parts du FNB; elles représentent la valeur en dollars canadiens des parts en \$ US au taux de change \$ CA/\$ US en vigueur. Les rendements des porteurs de parts en \$ CA auraient été sensiblement les mêmes que ceux des porteurs de parts en \$ US après ajustement en fonction du taux de change \$ CA/\$ US quotidien. Ni les parts en \$ US ni les parts en \$ CA ne visent à couvrir l'exposition en dollars américains au dollar canadien.

L'indice sous-jacent est un indice boursier qui reflète la représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 21 pays de marchés développés autour du globe, à l'exclusion des États-Unis et du Canada. L'indice sous-jacent comprend environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays.

Au premier semestre de 2026, les trois titres les plus performants des FNB sous-jacents ont été Kioxia Holdings Corp. (726,07 %), Furukawa Electric Co. Ltd. (357,28 %) et Murata Manufacturing Co Ltd. (240,77 %). Les trois titres les moins performants du FNB sous-jacents ont été Cochlear Ltd. (-50,76 %), CSG NV (-50,35 %) et WiseTech Global Ltd. (-49,92 %).

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

À l'égard de la gestion quotidienne du FNB, Global X ne cherche pas à prédire l'orientation du marché, les changements de politiques fiscales et monétaires à l'échelle mondiale, l'incidence d'événements géopolitiques ou d'autres crises imprévues. Global X et le FNB n'ont pas d'idée préconçue quant à l'incidence que ces événements pourraient avoir sur les marchés mondiaux des actions, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises en général et sur les marchés de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient en particulier. Le FNB ne s'en préoccupe que dans la mesure où ils pourraient avoir une incidence sur la capacité du FNB d'atteindre son objectif de placement. Le lecteur est invité à se reporter aux facteurs de risque décrits dans le prospectus du FNB pour des renseignements détaillés.

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le FNB a généré un résultat global brut de 14 126 825 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à 16 626 807 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2025. Le FNB a engagé des frais de gestion et des frais de transaction totalisant 561 899 \$ (459 302 \$ en 2025). La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de la période, le FNB a distribué un montant de 2 351 196 \$ aux porteurs de parts (1 456 675 \$ en 2025).

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Événements récents

Il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Global X Investments Canada Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Global X, Global X pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Global X. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 12) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 figurent à l'état de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB de la présente période intermédiaire et depuis qu'il a commencé ses activités, soit le 14 mai 2024. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des présents états financiers intermédiaires non audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels ou intermédiaires du FNB.

Actif net par part du FNB

Période ¹⁾	2026	2025	2024
Actif net à l'ouverture de la période	23,90	18,76	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation			
Total des revenus	0,48	0,70	0,53
Total des charges	(0,09)	(0,14)	(0,13)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour la période	0,35	1,64	(0,47)
Profits (pertes) latent(e)s pour la période	1,38	2,93	(0,93)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	2,12	5,13	(1,00)
Distributions			
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,35)	(0,54)	(0,39)
À partir des gains en capital nets réalisés	–	(0,10)	–
Remboursement de capital	–	–	(0,05)
Total des distributions³⁾	(0,35)	(0,64)	(0,44)
Actif net à la clôture de la période (parts en \$ US)⁴⁾	25,73	23,90	18,76 \$
Actif net à la clôture de la période (parts en \$ CA)⁴⁾	40,34	32,80	26,97 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste « À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes) ».

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Période ¹⁾	2026	2025	2024
Valeur liquidative (en milliers)	176 256	135 053	75 998 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	6 850	5 650	4 050
Ratio des frais de gestion ^{2) 5)}	0,23 %	0,22 %	0,25 %
Ratio des frais de gestion, à l'exclusion de la part des charges des fonds de placement sous-jacents	0,23 %	0,22 %	0,23 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³⁾	0,24 %	0,23 %	0,25 %
Ratio des frais de transaction ^{4) 5)}	0,05 %	0,08 %	0,29 %
Ratio des frais de transaction, à l'exclusion de la part des charges des fonds de placement sous-jacents	0,05 %	0,08 %	0,29 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶⁾	30,73 %	122,76 %	110,22 %
Valeur liquidative par part à la clôture de la période (parts en \$ US)	25,73	23,90	18,76 \$
Cours de clôture (parts en \$ US)	25,81	23,85	18,72 \$
Valeur liquidative par part à la clôture de la période (parts en \$ CA)	36,49	32,80	26,97 \$
Cours de clôture (parts en \$ CA)	36,35	32,73	26,91 \$

1. Les renseignements sont fournis au 30 juin 2026 et aux 31 décembre des exercices présentés.

2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant la période. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renoncations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.

3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

5. Le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de transaction du FNB comprennent une proportion estimative du ratio des frais de gestion et du ratio des frais de transaction de tout fonds d'investissement sous-jacent détenu dans le portefeuille du FNB au cours de la période.

6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)**Frais de gestion**

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le gestionnaire a payé la quasi-totalité des coûts et des frais liés à l'exploitation et aux activités du FNB à même le revenu tiré des frais de gestion, notamment la gestion des placements, l'administration, les frais juridiques, les honoraires de comptabilité, les frais de garde, les honoraires d'audit, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts de même que les taxes et les charges liées à la publicité, au marketing, au parrainage et à la promotion de la vente des parts du FNB.

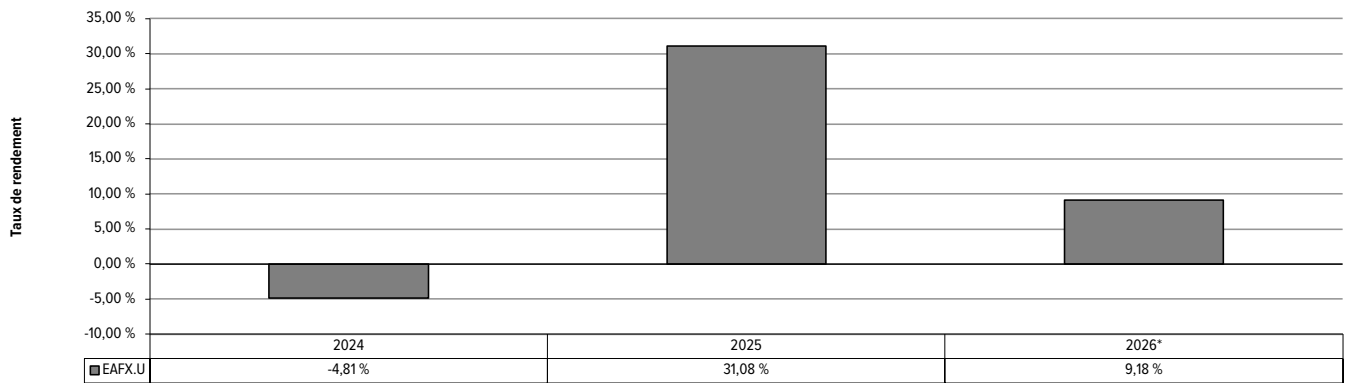
Aux termes des documents constitutifs du FNB, le gestionnaire est tenu de payer toutes les charges du FNB autres que les frais de gestion, toutes taxes de vente sur les frais de gestion et tous frais et commissions de courtage qui peuvent s'appliquer. Le FNB n'a donc pas d'autres charges.

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d’autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d’investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n’est assorti d’aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l’extérieur d’un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l’impôt, et ce, qu’ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d’une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d’une période à l’autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d’un placement à compter du premier jour d’une période donnée jusqu’à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 14 mai 2024. Seul le rendement des parts en \$ US est présenté ci-dessus, puisqu’elles visent à atteindre l’objectif de placement principal du FNB. Les rendements des porteurs de parts en \$ CA auraient été quasiment similaires à ceux des porteurs de parts en \$ US, après ajustement, pour tenir compte du taux de change quotidien entre le dollar canadien et le dollar américain.
* Pour le semestre clos le 30 juin 2026.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 30 juin 2026

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Actions mondiales	175 790 466 \$	99,74 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	938 454	0,53 %
Autres actifs, moins les passifs	(472 640)	-0,27 %
	176 256 280 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Services financiers	44 206 054 \$	25,11 %
Industries	27 233 531	15,42 %
Technologie de l'information	20 267 162	11,48 %
Soins de santé	17 715 298	10,07 %
Produits de consommation discrétionnaire	13 009 383	7,40 %
Produits de consommation courante	11 853 786	6,71 %
Actions diversifiées mondiales	11 605 470	6,58 %
Matières	9 370 160	5,31 %
Services publics	8 381 319	4,78 %
Services de communication	6 376 105	3,61 %
Énergie	5 772 198	3,27 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	938 454	0,53 %
Autres actifs, moins les passifs	(472 640)	-0,27 %
	176 256 280 \$	100,00 %

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2026

25 principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
iShares Core MSCI EAFE ETF	6,58 %
ASML Holding NV	3,30 %
HSBC Holdings PLC	1,41 %
Novartis AG	1,29 %
Roche Holding AG	1,25 %
AstraZeneca PLC	1,22 %
Nestlé SA, nom.	1,14 %
Siemens AG	1,06 %
Shell PLC	0,96 %
Tokyo Electron Ltd.	0,92 %
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	0,91 %
BHP Group Ltd.	0,90 %
Banco Santander SA	0,86 %
Commonwealth Bank of Australia	0,82 %
Allianz SE	0,78 %
Schneider Electric SE	0,77 %
Kioxia Holdings Corp.	0,74 %
ABB Ltd.	0,73 %
Rolls-Royce Holdings PLC	0,70 %
SAP SE	0,69 %
Toyota Motor Corp.	0,69 %
UBS Group AG	0,68 %
Novo Nordisk AS	0,67 %
TotalEnergies SE	0,67 %
Advantest Corp.	0,66 %

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers intermédiaires non audités ci-joints du FNB Global X Indice MSCI EAFE (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Global X Investments Canada Inc. (le « gestionnaire »). Les états ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire.



Rohit Mehta
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.



Thomas Park
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du FNB n'a pas examiné les présents états financiers.

Global X Investments Canada Inc., gestionnaire du FNB, nomme un auditeur indépendant qui a pour mission d'effectuer l'audit des états financiers annuels du FNB.

L'auditeur indépendant du FNB n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

État de la situation financière (non audité)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025

	2026	2025
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	938 454 \$	484 015 \$
Placements (note 6)	175 790 466	135 272 303
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	417 064	209 244
Montants à recevoir se rapportant à des actifs de portefeuille vendus	343 342	–
Montants à recevoir se rapportant à des titres émis	–	597 577
Montants à recevoir se rapportant aux remises sur frais de gestion du fonds de placement sous-jacent (note 9)	778	686
Total des actifs	177 490 104	136 563 825
Passifs		
Frais de gestion à payer (note 9)	35 073	26 472
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	–	590 436
Distribution à payer	1 198 751	894 375
Total des passifs	1 233 824	1 511 283
Actif net	176 256 280 \$	135 052 542 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	6 850 003	5 650 002
Actif net par part (parts en \$ US)	25,73 \$	23,90 \$
Actif net par part (parts en \$ CA)	36,49 \$	33,90 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



Rohit Mehta
Administrateur



Thomas Park
Administrateur

État du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2026	2025
Produits		
Revenu de dividendes	3 017 568 \$	2 163 532 \$
Revenu d'intérêts à des fins de distribution	52	35
Remboursement des frais de gestion (note 9)	6 708	3 750
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	14 405	1 474
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	2 239 314	267 910
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	(26 266)	(99 827)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	8 885 645	14 278 855
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	(10 601)	11 078
	14 126 825	16 626 807
Charges (note 9)		
Frais de gestion	181 063	99 174
Charges d'intérêts	230	7
Coûts de transaction	43 549	120 967
Retenues fiscales	337 057	239 154
	561 899	459 302
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	13 564 926 \$	16 167 505 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

État de l'évolution de la situation financière (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2026		2025	
Actif net à l'ouverture de la période	135 052 542	\$	75 998 136	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net	13 564 926		16 167 505	
Transactions relatives aux parts rachetables				
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	41 205 231		139 001 874	
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(11 215 273)		(1 505 203)	
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	50		15	
Distributions				
À partir du revenu net de placement	(2 351 196)		(1 456 675)	
Actif net à la clôture de la période	176 256 280	\$	228 205 652	\$

(Se reporter aux notes annexes.)

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin

	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	13 564 926 \$	16 167 505 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(2 239 314)	(267 910)
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats de change à terme	(2 321)	82
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(8 885 645)	(14 278 855)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	1 539	(2 212)
Achat de placements	(46 711 442)	(10 512 477)
Produit de la vente de placements	44 282 539	9 802 834
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	(207 820)	(169 066)
Autres débiteurs	(92)	(126 268)
Charges à payer	8 601	3 843
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	(189 029)	617 476
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu de l'émission de parts	9 583 126	698 416
Montant versé au rachat de parts	(6 891 349)	(7 531)
Distributions versées aux porteurs de parts	(2 046 770)	(1 235 785)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	645 007	(544 900)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	455 978	72 576
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 539)	2 212
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	484 015	181 782
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	938 454 \$	256 570 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues fiscales	52 \$	35 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues fiscales	2 472 691 \$	1 755 312 \$
Intérêts payés	230 \$	7 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableau des placements (non audité)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
ACTIONS MONDIALES (99,60 %)			
Japon (22,00 %)			
Advantest Corp.	5 837	516 470 \$	1 160 974 \$
AEON CO. LTD.	16 434	170 509	135 539
AGC Inc.	1 316	43 467	56 373
Aisin Corp.	3 319	43 823	44 632
Ajinomoto Co. Inc.	6 703	169 560	242 115
ANA Holdings Inc.	879	16 976	16 045
Asahi Group Holdings Ltd.	10 231	125 347	97 405
Asahi Kasei Corp.	8 727	66 390	96 129
ASICS Corp.	5 176	123 377	139 272
Astellas Pharma Inc.	13 097	146 452	175 196
Bandai Namco Holdings Inc.	3 935	114 053	91 577
Bridgestone Corp.	8 699	181 749	182 439
Canon Inc.	5 831	167 751	148 720
Capcom Co. Ltd.	2 031	57 443	37 623
Central Japan Railway Co.	5 885	136 018	125 558
Chiba Bank Ltd. (The)	3 793	38 290	57 550
Chubu Electric Power Co. Inc.	5 053	67 283	95 096
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	5 117	255 505	237 101
Dai Nippon Printing Co. Ltd.	3 296	55 531	59 942
Daifuku Co. Ltd.	2 387	66 502	104 600
Dai-ichi Life Holdings Inc.	26 785	217 580	292 980
Daiichi Sankyo Co. Ltd.	12 988	337 694	208 366
Daikin Industries Ltd.	2 010	259 714	305 156
Daito Trust Construction Co. Ltd.	1 970	42 789	37 608
Daiwa House Industry Co. Ltd.	4 271	134 383	116 025
Daiwa Securities Group Inc.	8 973	70 170	88 050
DENSO Corp.	12 751	180 873	147 119
Disco Corp.	661	230 752	330 348
East Japan Railway Co.	7 346	153 526	153 973
Ebara Corp.	3 521	94 214	135 474
Eisai Co. Ltd.	1 766	58 035	44 738
ENEOS Holdings Inc.	19 590	115 492	144 219
FANUC Corp.	7 110	230 165	321 622
Fast Retailing Co. Ltd.	1 455	517 212	741 035
Fuji Electric Co. Ltd.	1 052	64 114	87 443
Fujifilm Holdings Corp.	8 528	188 857	182 681
Fujikura Ltd.	11 495	151 529	441 009
Fujitsu Ltd.	15 384	333 595	307 216

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Furukawa Electric Co. Ltd.	4 980	162 866	144 872
Hankyu Hanshin Holdings Inc.	1 617	44 217	42 485
Hikari Tsushin Inc.	134	33 061	29 257
Hitachi Ltd.	34 031	962 512	935 777
Honda Motor Co. Ltd.	32 179	317 632	292 905
Hoya Corp.	2 578	344 655	411 446
Hulic Co. Ltd.	3 099	31 908	32 344
Ibiden Co. Ltd.	1 771	121 551	259 395
Idemitsu Kosan Co. Ltd.	5 201	35 624	38 321
IHI Corp.	7 424	123 710	123 806
Inpex Corp.	6 715	112 875	134 841
Isuzu Motors Ltd.	3 600	51 087	47 614
ITOCHU Corp.	42 259	465 182	481 861
Japan Exchange Group Inc.	6 675	75 989	83 953
Japan Post Bank Co. Ltd.	13 621	171 314	256 595
Japan Post Holdings Co. Ltd.	13 589	142 144	181 276
Japan Post Insurance Co. Ltd.	4 036	30 739	37 891
Japan Tobacco Inc.	8 380	257 654	309 853
JFE Holdings Inc.	3 871	50 403	37 140
Kajima Corp.	2 845	75 796	102 745
Kansai Electric Power Co. Inc.	7 220	100 522	101 487
Kao Corp.	6 912	148 058	137 011
Kawasaki Heavy Industries Ltd.	5 597	81 727	100 601
Kawasaki Kisen Kaisha Ltd.	2 678	41 330	40 929
KDDI Corp.	22 333	363 078	377 036
Keyence Corp.	1 436	610 840	715 902
Kikkoman Corp.	4 564	45 987	46 820
Kioxia Holdings Corp.	2 372	571 718	1 308 287
Kirin Holdings Co. Ltd.	6 615	98 122	114 342
Komatsu Ltd.	6 701	230 873	258 899
Konami Holdings Corp.	738	93 813	80 179
Kubota Corp.	7 374	102 469	121 793
Kyocera Corp.	8 636	109 984	189 137
Kyowa Kirin Co. Ltd.	1 802	30 661	28 671
Lasertec Corp.	593	104 243	181 261
Makita Corp.	1 507	47 663	53 673
Marubeni Corp.	10 754	253 663	310 196
MinebeaMitsumi Inc.	2 442	43 972	71 430
Mitsubishi Chemical Holdings Corp.	8 612	49 695	59 772
Mitsubishi Corp.	23 020	524 354	615 443

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Mitsubishi Electric Corp.	14 489	357 641	523 616
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	8 100	167 382	206 492
Mitsubishi HC Capital Inc.	5 920	44 997	47 842
Mitsubishi Heavy Industries Ltd.	24 416	543 019	550 503
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	81 369	1 141 374	1 604 910
Mitsui & Co. Ltd.	18 263	453 924	505 112
Mitsui Fudosan Co. Ltd.	19 076	192 912	175 866
Mitsui Mining & Smelting Co. Ltd.	416	134 925	108 864
Mitsui O.S.K. Lines Ltd.	2 557	85 424	81 981
Mizuho Financial Group Inc.	18 020	538 672	858 137
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	9 802	235 349	255 607
Murata Manufacturing Co. Ltd.	12 337	279 296	864 603
NEC Corp.	9 354	243 116	225 803
Nexon Co. Ltd.	2 172	43 853	28 660
Nidec Corp.	6 360	120 842	103 461
Nintendo Co. Ltd.	8 410	620 433	352 496
Nippon Building Fund Inc.	52	44 528	40 264
Nippon Mining Holdings Inc.	4 067	54 183	110 008
Nippon Paint Holdings Co. Ltd.	6 378	47 629	41 305
Nippon Sanso Holdings Corp.	1 165	40 913	42 962
Nippon Steel Corp.	36 844	145 803	121 480
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	229 713	232 914	204 855
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	3 142	106 797	100 794
Nissan Motor Co. Ltd.	14 989	42 407	27 656
Nitori Holdings Co. Ltd.	2 694	53 810	40 005
Nitto Denko Corp.	5 170	97 771	100 796
Nomura Holdings Inc.	22 896	158 568	199 044
Nomura Research Institute Ltd.	2 878	99 505	81 280
Obayashi Corp.	4 847	79 879	97 092
OBIC Co. Ltd.	2 466	79 630	57 982
Olympus Corp.	7 662	100 266	80 062
Oriental Land Co. Ltd.	8 230	187 182	126 035
Orix Corp.	8 638	223 608	326 671
Osaka Gas Co. Ltd.	2 409	64 357	80 836
OTSUKA CORP.	1 737	34 270	29 629
Otsuka Holdings Co. Ltd.	3 206	169 448	213 050
Pan Pacific International Holdings Corp.	14 523	88 434	73 510
Panasonic Holdings Corp.	17 764	217 502	491 857
Rakuten Group Inc.	10 742	58 321	49 774
Recruit Holdings Co. Ltd.	10 723	612 232	747 204

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Renesas Electronics Corp.	13 182	216 136	389 716
Resona Holdings Inc.	15 819	147 547	204 894
Ryohin Keikaku Co. Ltd.	3 850	88 681	83 798
Sanrio Co. Ltd.	6 015	53 866	40 693
SBI Holdings Inc.	3 776	63 512	61 286
SCREEN Holdings Co. Ltd.	1 163	54 500	127 355
SECOM Co. Ltd.	3 021	105 602	119 952
Seibu Holdings Inc.	1 233	38 564	24 062
Sekisui House Ltd.	4 547	101 459	94 578
Seven & I Holdings Co. Ltd.	14 015	205 165	168 685
Shimano Inc.	501	70 632	53 445
Shimizu Corp.	3 374	75 505	52 905
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	12 476	461 856	537 728
Shionogi & Co.	5 761	99 384	98 819
Shiseido Co. Ltd.	2 691	58 269	43 329
Showa Denko K.K.	1 338	157 347	145 654
SMC Corp.	414	173 606	181 493
SoftBank Corp.	219 065	311 792	280 374
SoftBank Group Corp.	28 284	616 659	1 037 286
SOMPO Holdings Inc.	6 227	182 248	238 901
Sony Group Corp.	44 508	1 024 712	897 852
Subaru Corp.	3 945	75 414	57 988
Sumitomo Corp.	31 380	228 333	298 949
Sumitomo Electric Industries Ltd.	21 776	175 886	392 007
Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	1 828	71 063	83 971
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	27 917	770 163	1 089 586
Sumitomo Mitsui Trust Holdings Inc.	4 836	133 603	180 151
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	4 457	90 396	102 547
Suntory Beverage & Food Ltd.	765	25 340	21 158
Suzuki Motor Corp.	11 973	148 146	143 997
T&D Holdings Inc.	3 730	83 793	110 275
Taisei Corp.	1 221	80 710	107 010
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	12 120	367 355	384 259
TDK Corp.	14 438	204 051	317 006
Terumo Corp.	10 151	173 138	139 471
Toho Co. Ltd.	4 022	36 475	32 170
Tokio Marine Holdings Inc.	13 629	561 566	603 684
Tokyo Electron Ltd.	3 413	772 161	1 619 441
Tokyo Gas Co. Ltd.	2 122	67 898	79 884
Toppan Inc.	1 586	45 790	49 796

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Toray Industries Inc.	10 565	69 008	73 262
Toyota Motor Corp.	72 197	1 397 701	1 209 981
Toyota Tsusho Corp.	4 855	127 235	178 500
Uni-Charm Corp.	7 517	62 416	43 624
West Japan Railway Co.	3 123	62 911	52 340
Yamaha Motor Co. Ltd.	6 163	51 019	46 546
Yokogawa Electric Corp.	1 536	43 390	53 233
Yokohama Financial Group Inc.	6 929	48 067	73 831
Z Holdings Corp.	18 517	58 012	49 403
ZENSHO Holdings Co. Ltd.	649	35 498	32 192
		31 823 577	38 773 365
Royaume-Uni (12,58 %)			
3i Group PLC	7 189	342 030	237 061
Admiral Group PLC	1 983	81 151	93 640
Airtel Africa Ltd.	6 136	29 015	26 664
Anglo American PLC	8 077	290 574	396 087
Associated British Foods PLC	1 894	55 883	49 894
AstraZeneca PLC	11 520	1 822 107	2 154 579
Aviva PLC	23 294	187 086	200 901
BAE Systems PLC	22 289	521 197	545 183
Barclays PLC	105 447	472 835	708 582
BP PLC	119 937	693 205	743 111
British American Tobacco PLC	15 350	719 386	952 284
BT Group PLC	43 663	105 548	110 100
Bunzl PLC	2 470	84 508	86 168
Centrica PLC	35 080	76 312	79 500
Coca-Cola Europacific Partners PLC	1 583	141 735	158 411
Compass Group PLC	12 954	411 466	418 414
Diageo PLC	16 961	446 610	342 531
Endeavour Mining PLC	1 609	80 339	79 053
GSK PLC	31 047	662 893	815 821
Haleon PLC	67 852	333 914	312 938
Halma PLC	2 820	125 945	147 155
HSBC Holdings PLC	130 844	1 662 763	2 483 268
Imperial Brands PLC	5 740	207 722	212 350
Informa PLC	9 808	109 058	117 635
InterContinental Hotels Group PLC	1 097	131 125	188 958
International Consolidated Airlines Group SA	9 003	43 894	57 010
Intertek Group PLC	1 173	75 753	90 321
J Sainsbury PLC	11 562	45 300	49 046

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Kingfisher PLC	11 697	46 176	43 940
Land Securities Group PLC	5 676	48 376	49 013
Legal & General Group PLC	38 323	127 786	145 384
Lloyds Banking Group PLC	448 602	467 324	661 098
London Stock Exchange Group PLC	3 492	464 776	378 061
M&G PLC	15 368	51 560	68 534
Marks & Spencer Group PLC	15 672	76 547	77 332
Melrose Industries PLC	8 488	62 584	53 469
National Grid PLC	37 852	550 635	626 606
NatWest Group PLC	60 927	404 800	539 047
Next PLC	886	140 033	170 938
Pearson PLC	3 878	54 252	61 522
Reckitt Benckiser Group PLC	4 915	337 427	320 173
RELX PLC	13 872	649 151	435 356
Rentokil Initial PLC	19 244	105 420	108 895
Rio Tinto PLC	8 122	568 071	767 283
Rolls-Royce Holdings PLC	63 979	785 841	1 225 959
Sage Group PLC (The)	7 272	108 314	78 711
Schroders PLC	6 135	36 682	47 809
SEGRO PLC	8 649	89 241	100 407
Severn Trent PLC	2 064	76 878	80 929
Shell PLC	43 419	1 607 753	1 689 207
Smith & Nephew PLC	5 422	81 835	78 429
Smiths Group PLC	2 418	70 664	82 108
Spirax-Sarco Engineering PLC	495	47 057	44 878
SSE PLC	9 196	249 888	297 144
Standard Chartered PLC	13 762	220 020	372 576
Standard Life PLC	4 726	40 715	52 219
Tesco PLC	48 654	255 081	296 032
Unilever PLC	16 613	1 101 965	997 694
United Utilities Group PLC	5 659	90 067	98 259
Verisure PLC	1 739	19 413	19 393
Vodafone Group PLC	142 861	159 982	188 740
Wise Group PLC, cat. A	5 466	68 082	65 558
		19 223 750	22 179 368
Suisse (9,54 %)			
ABB Ltd., nom.	11 940	815 173	1 294 190
Alcon Inc.	3 807	324 717	257 255
Banque Cantonale Vaudoise	229	28 115	33 556
Barry Callebaut AG	24	33 654	33 297

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Belimo Holding AG	75	81 497	84 468
BKW SA	116	23 011	19 568
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	7	102 269	81 436
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG, nom.	1	157 301	118 812
Coca-Cola HBC AG	1 467	70 657	95 738
Compagnie Financière Richemont SA, nom.	4 095	756 285	945 448
DSM-Firmenich AG	1 316	135 786	124 804
Dufry AG, nom.	670	35 195	44 777
Ems-Chemie Holding AG, nom.	53	43 488	45 457
Galderma Group AG	1 405	236 212	319 777
Geberit AG, nom.	246	178 833	164 345
Givaudan SA, nom.	70	319 430	296 287
Glencore PLC	71 522	370 271	487 444
Helvetia Holding AG	587	129 555	151 545
Holcim Ltd.	3 887	332 421	350 600
Julius Baer Group Ltd.	1 569	108 058	135 540
Kuehne + Nagel International AG, nom.	368	88 223	89 244
Logitech International SA, nom.	1 102	104 921	103 299
Lonza Group AG, nom.	535	351 636	361 390
Nestlé SA, nom.	19 628	1 995 070	2 018 186
Novartis AG, nom.	14 484	1 829 064	2 269 040
Partners Group Holding AG	163	208 340	133 587
Roche Holding AG	5 352	1 891 887	2 204 388
Roche Holding AG-BR	215	76 048	90 257
Sandoz Group AG	3 184	184 690	288 136
Schindler Holding AG	310	103 984	102 822
Schindler Holding AG, nom.	138	44 359	43 894
SGS SA, nom.	1 261	130 457	146 263
Sika AG, nom.	1 161	296 913	239 600
Sonova Holding AG, nom.	375	109 790	89 155
STMicroelectronics NV	4 814	170 642	354 726
Straumann Holding AG	850	109 361	111 931
Swatch Group AG (The)	195	37 902	47 688
Swiss Life Holding AG, nom.	212	203 357	233 410
Swiss Prime Site AG, nom.	611	86 730	99 741
Swiss Re AG	2 276	356 252	361 963
Swisscom AG	197	140 511	152 017
UBS Group AG, nom.	24 184	858 307	1 199 024
VAT Group AG	206	109 991	180 046
Zurich Insurance Group AG	1 087	717 200	805 295
		14 487 563	16 809 446

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
France (8,83 %)			
Abivax SA	403	53 534	53 184
Accor SA	1 318	66 037	76 562
Aéroports de Paris	191	24 192	24 879
Air Liquide SA	4 855	876 181	961 240
Airbus SE	4 527	873 939	1 006 268
ALD SA	2 473	31 694	32 551
Alstom SA	2 331	54 042	40 524
Amundi SA	472	39 165	45 275
AXA SA	11 944	529 261	598 430
BioMerieux	228	28 534	17 897
BNP Paribas SA	7 657	674 748	893 611
Bollore SE	3 868	24 310	17 926
Bouygues SA	1 688	80 573	94 140
Bureau Veritas SA	2 290	74 212	70 071
Capgemini SE	1 165	197 330	117 086
Carrefour SA	4 488	70 173	83 330
Compagnie de Saint-Gobain SA	3 393	347 760	306 891
Compagnie Générale des Établissements Michelin	4 714	176 988	181 785
Covivio	307	17 961	18 802
Crédit Agricole SA	7 177	129 479	144 287
Danone SA	4 802	368 742	393 621
Dassault Aviation SA	132	41 143	43 316
Dassault Systèmes SE	5 110	170 129	104 016
Eiffage SA	523	69 216	77 148
Engie	12 987	297 183	409 407
EssilorLuxottica SA	2 294	586 873	429 995
Gecina SA	253	26 648	21 262
Getlink SE	2 035	39 079	43 249
Hermès International	197	499 047	359 697
Ipsen SA	254	34 023	48 989
Kering SA	543	154 075	153 433
Klépierre SA	1 639	60 366	68 504
Legrand SA	1 948	262 450	328 748
L'Oréal SA	1 830	801 476	802 196
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1 896	1 176 507	1 048 740
Orange SA	14 185	218 224	267 509
Pernod-Ricard SA	1 489	160 776	108 647
Publicis Groupe	1 744	186 175	172 288
Renault SA	1 293	60 993	37 053

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Rexel SA	1 692	55 420	73 871
Safran SA	2 629	805 303	1 036 344
Sanofi SA	8 361	810 407	717 260
Sartorius Stedim Biotech	196	42 108	40 669
Schneider Electric SE	4 177	1 142 011	1 362 112
Société Générale SA	4 966	259 564	439 009
Sodexo SA	487	34 642	28 184
Thales SA	706	181 106	181 341
TotalEnergies SE	15 129	1 045 249	1 175 993
Unibail-Rodamco-Westfield	819	78 665	95 872
Veolia Environnement SA	4 520	160 716	188 196
Vinci SA	3 546	494 030	517 802
		14 692 459	15 559 210
Allemagne (8,11 %)			
Adidas AG	1 234	276 921	252 948
Allianz SE, nom.	2 898	1 103 281	1 371 191
BASF SE	6 799	348 542	363 412
Bayer AG, nom.	7 484	249 037	413 965
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	2 137	197 194	139 814
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, priv.	345	29 626	22 647
Beiersdorf AG	653	85 934	56 213
Brenntag SE	826	54 792	50 191
Commerzbank AG	4 930	134 925	209 717
Continental AG	838	67 855	69 093
CTS Eventim AG & Co. KGaA	343	37 418	20 007
Daimler Truck Holding AG	3 499	158 163	168 714
Delivery Hero SE	1 258	35 765	51 746
Deutsche Bank AG, nom.	13 827	375 339	468 037
Deutsche Boerse AG	1 399	388 751	381 721
Deutsche Lufthansa AG, nom.	4 037	33 383	46 173
Deutsche Post AG, nom.	7 009	336 051	425 251
Deutsche Telekom AG, nom.	26 158	873 718	712 832
Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG	833	48 576	41 412
E.ON SE	17 104	304 397	352 263
Evonik Industries AG	1 953	39 934	35 436
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	1 480	74 275	66 966
Fresenius SE & Co. KGaA	3 218	146 227	146 965
GEA Group AG	1 116	69 728	76 572
Hannover Rueckversicherungs SE	459	133 244	127 128
HeidelbergCement AG	1 019	198 806	194 323

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Henkel AG & Co. KGaA	699	54 375	55 269
Henkel AG & Co. KGaA, priv.	1 079	90 991	90 665
HENSOLDT AG	462	42 992	35 769
Hochtief AG	112	42 047	64 881
Infineon Technologies AG	9 949	481 573	928 402
Knorr-Bremse AG	488	47 468	56 651
Mercedes-Benz Group AG	5 502	351 323	276 107
Merck KGaA	985	142 405	165 274
MTU Aero Engines Holding AG	410	157 409	170 475
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, nom.	995	584 807	555 369
Nemetschek SE	440	49 798	26 696
Porsche AG, priv.	1 030	43 416	31 729
Rational AG	39	31 995	28 542
Rheinmetall AG	350	556 031	396 111
RWE AG	4 392	192 632	284 136
SAP SE	7 955	1 975 115	1 217 977
Sartorius AG	176	45 414	46 172
Scout24 SE	504	55 400	41 664
Siemens AG, nom.	5 790	1 440 636	1 859 991
Siemens Energy AG	5 904	676 085	1 118 472
Siemens Healthineers AG	2 578	137 158	100 740
Symrise AG	1 012	107 317	101 547
Talanx AG	452	50 666	57 120
Volkswagen AG, priv.	1 571	172 373	125 831
Vonovia SE	5 493	178 241	135 505
Zalando SE	1 610	48 050	46 670
		13 557 599	14 282 502
Actions diversifiées mondiales (6,58 %)			
iShares Core MSCI EAFE ETF	120 127	11 207 812	11 605 470
Pays-Bas (6,22 %)			
ABN AMRO Bank NV	4 760	134 937	202 214
Adyen NV	204	305 355	191 227
Aegon Ltd.	8 894	62 182	75 587
Akzo Nobel NV	1 150	77 163	77 972
argenx SE	471	284 386	436 667
ASM International NV	357	263 059	408 112
ASML Holding NV	2 957	3 076 552	5 816 039
ASR Nederland NV	1 195	75 079	90 172
BE Semiconductor Industries NV	541	97 766	177 470

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Euronext NV	592	87 092	94 699
EXOR NV	629	62 870	48 153
Ferrovial SE	3 666	196 614	251 243
Heineken Holding NV	872	67 219	66 506
Heineken NV	2 194	194 605	184 505
ING Groep NV	22 248	499 575	703 387
Koninklijke Ahold Delhaize NV	6 789	267 504	273 205
Koninklijke KPN NV	29 158	136 796	143 792
Koninklijke Philips NV	6 061	158 268	164 545
Magnum Ice Cream Co. NV (The)	3 731	55 983	64 952
Nebius Group NV, cat. A	1 751	205 902	483 574
NN Group NV	2 004	129 645	175 534
Prosus NV	9 968	482 893	432 685
QIAGEN NV	1 384	67 186	53 608
Stellantis NV	15 361	186 670	87 327
Universal Music Group NV	7 402	221 667	155 026
Wolters Kluwer NV	1 727	253 214	111 371
		7 650 182	10 969 572
Australie (6,01 %)			
APA Group	10 019	57 747	70 338
Aristocrat Leisure Ltd.	4 215	163 255	178 802
ASX Ltd.	1 307	56 283	48 249
Australia and New Zealand Banking Group Ltd.	22 963	488 118	562 010
BHP Group Ltd.	38 692	1 166 771	1 591 231
Brambles Ltd.	10 346	141 319	139 536
carsales.com Ltd.	2 739	62 340	48 850
Cochlear Ltd.	440	85 628	37 089
Coles Group Ltd.	10 225	138 078	172 522
Commonwealth Bank of Australia	12 749	1 411 817	1 453 063
Computershare Ltd.	3 966	91 895	105 112
CSL Ltd.	3 696	560 323	293 611
Evolution Mining Ltd.	15 470	102 967	125 850
Fortescue Metals Group Ltd.	12 314	156 058	163 265
Goodman Group	15 188	340 057	327 345
Insurance Australia Group Ltd.	15 910	85 371	89 114
Lottery Corp. Ltd. (The)	16 956	60 199	67 619
Lynas Corp. Ltd.	6 901	74 800	86 289
Macquarie Group Ltd.	2 758	409 856	477 929
Medibank Private Ltd.	20 980	64 329	72 192
National Australia Bank Ltd.	23 369	619 646	612 557

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Northern Star Resources Ltd.	10 355	134 246	135 858
Origin Energy Ltd.	13 124	97 477	99 769
Pilbara Minerals Ltd.	23 924	111 115	83 150
Pro Medicus Ltd.	438	60 917	61 690
Qantas Airways Ltd.	5 649	34 906	41 536
QBE Insurance Group Ltd.	11 470	164 346	200 040
REA Group Ltd.	403	55 375	38 836
Rio Tinto Ltd.	2 829	247 481	337 888
Santos Ltd.	24 742	126 237	123 508
Scentre Group	39 740	95 498	106 204
SGH Ltd.	1 369	44 914	44 207
Sigma Healthcare Ltd.	39 574	78 684	75 347
Sonic Healthcare Ltd.	3 158	55 371	45 500
South32 Ltd.	34 179	83 376	92 289
Stockland	16 294	55 132	46 027
Suncorp Group Ltd.	8 249	109 512	110 169
Telstra Corp. Ltd.	30 010	93 277	105 549
Transurban Group	23 729	220 736	236 246
Vicinity Centres	26 298	40 590	46 975
Washington H. Soul Pattinson & Co. Ltd.	2 605	73 086	83 235
Wesfarmers Ltd.	8 649	455 509	541 327
Westpac Banking Corp.	26 056	591 203	635 184
Wisetech Global Ltd.	1 472	87 783	33 632
Woodside Energy Group Ltd.	14 483	260 010	282 870
Woolworths Group Ltd.	9 306	205 738	257 914
		9 919 376	10 587 523
Espagne (3,56 %)			
Acciona SA	166	30 168	52 577
ACS Actividades de Construcción y Servicios SA	2 704	105 361	201 653
Aena SME SA	5 714	147 998	174 058
Amadeus IT Group SA	3 346	249 683	195 286
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	43 492	696 637	1 086 807
Banco de Sabadell SA	36 358	106 903	128 741
Banco Santander SA	109 108	897 436	1 506 474
Bankinter SA	4 535	61 867	75 860
CaixaBank SA	26 213	216 465	370 943
Cellnex Telecom SA	3 639	132 898	108 730
EDP Renováveis SA	2 424	32 952	39 246
Endesa SA	2 420	74 654	110 272
Iberdrola SA	46 436	828 496	1 158 782

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Indra Sistemas SA	535	39 759	29 293
Industria de Diseno Textil SA	8 310	453 655	523 365
Mapfre SA	7 038	32 485	34 820
Naturgy Energy Group SA	3 139	100 370	98 488
Red Electrica Corp. SA	2 730	53 869	46 446
Repsol SA	8 596	146 424	216 177
Telefónica SA	28 078	134 566	112 800
		4 542 646	6 270 818
Suède (3,10 %)			
AB Sagax	1 674	37 906	26 621
AddTech AB, cat. B	1 980	66 914	69 714
Alfa Laval AB	2 204	102 391	131 153
Assa Abloy AB, cat. B	7 435	241 787	262 547
Atlas Copco AB, cat. A	19 184	338 031	388 078
Atlas Copco AB, cat. B	11 296	174 443	200 026
Beijer Ref AB	3 116	47 969	45 633
Boliden AB	2 165	90 063	122 089
Epiroc Aktiebolag, cat. A	4 707	106 306	129 079
Epiroc Aktiebolag, cat. B	2 623	52 665	60 812
EQT AB	3 322	107 837	93 873
Essity AB, cat. B	4 353	121 040	123 142
Evolution AB	935	81 868	64 144
Fastighets AB Balder, cat. B	5 260	36 739	28 057
H & M Hennes & Mauritz AB, cat. B	3 320	51 997	57 078
Hexagon AB, cat. B	15 817	166 880	130 694
Industrivarden AB, série A	796	31 332	44 617
Industrivarden AB, série C	1 050	41 181	57 609
Indutrade AB	1 838	49 648	37 987
Investment AB Latour	815	21 964	16 180
Investor AB, cat. B	13 186	416 666	547 425
L E Lundbergforetagen AB, série B	550	28 799	31 679
Lifco AB, cat. B	1 614	57 209	52 833
NIBE Industrier AB, cat. B	10 194	43 450	37 869
Saab AB, cat. B	2 440	119 688	126 525
Sandvik AB	7 884	209 120	325 154
Securitas AB, série B	3 308	46 563	54 313
Skandinaviska Enskilda Banken, série A	11 149	194 237	221 799
Skanska AB, série B	2 289	52 640	61 189
SKF AB, série B	2 599	60 670	66 688
Spotify Technology SA	1 113	693 036	511 012

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Svenska Cellulosa AB, série B	4 086	55 404	41 760
Svenska Handelsbanken AB, cat. A	10 371	131 629	152 522
Swedbank AB, série A	6 252	170 885	233 410
Swedish Orphan Biovitrum AB	1 322	41 975	62 989
Tele2 AB, cat. B	4 171	60 874	72 547
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	20 136	173 626	224 590
Telia Co. AB	17 973	67 745	87 508
Trelleborg AB, série B	1 364	53 596	56 775
Volvo AB, série B	11 804	345 282	401 122
		4 992 055	5 458 842
Italie (3,01 %)			
Assicurazioni Generali SPA	6 198	212 552	301 757
Banca Mediolanum SPA	1 562	28 595	38 872
Banca Monte dei Paschi di Siena SPA	14 467	146 207	179 582
Banco BPM SPA	8 657	97 536	149 460
BPER Banca SPA	11 920	122 595	187 027
Buzzi Unicem SPA	452	25 982	23 132
Davide Campari-Milano NV	3 387	26 089	21 084
Enel SPA	58 089	538 315	667 309
Eni SPA	14 384	250 266	338 893
Ferrari NV	923	406 192	342 066
FinecoBank Banca Fineco SPA	4 659	97 646	116 848
Intesa Sanpaolo SPA	106 127	581 439	726 352
Italgas SPA	4 095	53 057	47 421
Leonardo-Finmeccanica SPA	3 083	152 192	165 300
Moncler SPA	1 571	94 916	91 151
Poste Italiane SPA	3 483	72 676	113 898
Prysmian SPA	2 145	187 597	357 951
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica SPA	774	45 729	45 368
Snam SPA	15 362	92 308	110 862
Telecom Italia SPA	13 016	80 988	118 352
Terna - Rete Elettrica Nazionale SPA	10 719	107 172	125 415
UniCredit SPA	10 680	683 687	955 004
Unipol Gruppo SPA	2 733	51 335	76 226
		4 155 071	5 299 330
Hong Kong (1,72 %)			
AIA Group Ltd.	80 041	701 283	729 190
BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	28 191	122 442	152 334
CK Asset Holdings Ltd.	12 947	58 344	72 933
CK Hutchison Holdings Ltd.	20 425	130 358	172 534

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
CK Infrastructure Holdings Ltd.	4 607	30 475	35 069
CLP Holdings Ltd.	12 511	108 167	116 769
Futu Holdings Ltd., CAAE	339	35 774	31 778
Galaxy Entertainment Group Ltd.	15 013	65 549	56 317
Henderson Land Development Co. Ltd.	9 769	33 411	30 891
HKT Trust and HKT Ltd.	25 994	36 388	38 645
Hong Kong & China Gas Co. Ltd.	85 293	72 557	70 689
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	9 176	431 493	424 704
Hongkong Land Holdings Ltd.	7 302	40 094	51 990
Jardine Matheson Holdings Ltd.	1 239	63 645	76 199
Link REIT	19 931	96 923	92 757
MTR Corp. Ltd.	10 468	38 505	40 709
Power Assets Holdings Ltd.	10 553	68 894	76 831
Prudential PLC	19 395	234 531	258 037
Sino Land Co. Ltd.	24 619	28 538	32 269
SITC International Holdings Co. Ltd.	10 284	34 755	41 147
Sun Hung Kai Properties Ltd.	9 746	112 516	139 551
Swire Pacific Ltd., cat. A	2 671	24 938	27 824
Techtronic Industries Co. Ltd.	10 451	126 751	172 565
WH Group Ltd.	56 095	51 137	59 293
Wharf Real Estate Investment Co. Ltd.	11 232	32 849	30 619
		2 780 317	3 031 644
Danemark (1,58 %)			
A.P. Moller - Maersk AS, cat. A	20	38 745	46 166
A.P. Moller - Maersk AS, cat. B	27	52 475	64 140
Carlsberg AS, série B	716	96 994	93 779
Coloplast AS, cat. B	848	86 171	48 262
Danske Bank AS	4 771	189 211	255 410
Demant AS	564	23 017	23 123
DSV AS	1 465	327 906	346 898
Genmab AS	465	112 527	127 594
Novo Nordisk AS, cat. B	24 535	2 001 195	1 179 933
Novozymes AS, cat. B	2 684	176 746	169 410
Orsted AS	3 555	126 396	79 777
Pandora AS	602	87 713	69 075
ROCKWOOL AS, série B	530	23 854	16 949
Tryg AS	2 329	56 459	53 012
Vestas Wind Systems AS	7 309	145 998	206 254
		3 545 407	2 779 782

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Singapour (1,52 %)			
CapitalLand Ascendas REIT	31 365	63 146	60 366
CapitalLand Integrated Commercial Trust	46 388	78 464	84 977
CapitalLand Investment Ltd. of Singapore	17 837	36 089	34 330
DBS Group Holdings Ltd.	15 673	564 213	792 282
Grab Holdings Ltd., cat. A	18 124	80 528	68 328
Keppel Corp. Ltd.	10 749	68 821	90 894
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	24 937	333 455	477 827
Sea Ltd., CAAE	2 856	350 393	273 690
SembCorp Industries Ltd.	6 809	32 579	33 420
Singapore Airlines Ltd.	10 531	57 182	62 514
Singapore Exchange Ltd.	5 767	61 635	107 339
Singapore Technologies Engineering Ltd.	11 894	69 686	95 520
Singapore Telecommunications Ltd.	56 615	166 611	192 983
United Overseas Bank Ltd.	9 208	250 784	282 984
Wilmar International Ltd.	10 568	24 176	29 488
		2 237 762	2 686 942
Finlande (1,12 %)			
Elisa OYJ	957	49 536	40 174
Fortum OYJ	3 418	64 689	79 241
Kesko OYJ, série B	1 837	41 506	41 055
Kone OYJ, cat. B	2 503	155 501	142 310
Metso Outotec OYJ	4 894	68 211	84 997
Neste OYJ	3 223	59 939	105 470
Nokia OYJ	37 168	208 661	490 719
Nordea Bank ABP	23 544	356 242	446 563
Orion OYJ, cat. B	833	57 192	68 481
Sampo OYJ	18 305	186 525	192 295
Stora Enso OYJ, série R	3 918	47 593	41 750
UPM-Kymmene OYJ	4 020	119 772	106 563
Wartsila OYJ Abp	3 719	98 714	141 843
		1 514 081	1 981 461
Israël (1,06 %)			
Azrieli Group Ltd.	285	26 653	38 720
Bank Hapoalim B.M.	10 029	183 951	231 157
Bank Leumi Le Israel	11 291	194 988	252 429
Check Point Software Technologies Ltd.	578	112 301	75 966
Elbit Systems Ltd.	212	99 203	161 003
Enlight Renewable Energy Ltd.	1 007	108 536	88 997
Harel Insurance Investments & Finances Ltd.	901	57 218	47 414

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
ICL Group Ltd.	5 408	32 954	27 150
Israel Discount Bank, cat. A	9 319	84 266	92 380
Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	1 188	71 330	78 645
Nova Measuring Instruments Ltd.	226	71 341	119 613
OPC Energy Ltd.	1 264	55 517	39 290
Phoenix Holdings Ltd. (The)	1 737	72 818	96 077
Teva Pharmaceutical Industries Ltd., CAAE	8 737	184 993	296 010
Tower Semiconductor Ltd.	857	125 081	220 136
		1 481 150	1 864 987
Belgique (0,82 %)			
Ageas SA/NV	1 137	72 083	90 940
Anheuser-Busch InBev SA/NV	6 846	463 426	568 364
D'leteren Group	164	34 663	31 931
Elia Group SA	293	35 270	46 802
Financiere de Tubize SA	153	37 021	40 383
Groupe Bruxelles Lambert SA	538	45 459	48 993
KBC Group NV	1 750	179 549	238 546
Lotus Bakeries NV	3	33 279	39 831
Sofina SA	91	26 673	23 145
Syensqo SA	534	43 418	39 416
UCB SA	926	193 280	277 208
		1 164 121	1 445 559
Irlande (0,61 %)			
AerCap Holdings NV	1 276	148 316	186 015
AIB Group PLC	16 278	135 415	191 107
Bank of Ireland Group PLC	7 258	107 275	144 505
Experian PLC	6 990	323 365	235 784
Kerry Group PLC, cat. A	1 226	120 462	112 557
Kingspan Group PLC	1 166	104 187	106 515
Ryanair Holdings PLC	3 198	91 814	99 938
		1 030 834	1 076 421
Norvège (0,53 %)			
Aker BP ASA	2 407	65 124	73 729
DNB Bank ASA	5 963	152 656	177 532
Equinor ASA	5 357	145 037	169 664
Gjensidige Forsikring ASA	1 524	36 717	41 231
Kongsberg Gruppen ASA	3 183	100 341	95 922
Mowi ASA	3 130	60 102	57 803
Norsk Hydro ASA	9 316	60 170	84 516
Orkla ASA	5 531	58 250	58 224

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Salmar ASA	516	26 479	24 146
Telenor ASA	4 691	69 247	67 200
Var Energi ASA	7 132	35 129	29 678
Yara International ASA	1 114	40 699	49 001
		849 951	928 646
Autriche (0,33 %)			
BAWAG Group AG	529	82 534	105 958
Erste Group Bank AG	2 346	197 355	313 891
OMV AG	1 122	61 654	70 702
Raiffeisen Bank International AG	1 002	43 286	63 942
Verbund AG	519	39 524	32 971
		424 353	587 464
Luxembourg (0,23 %)			
ArcelorMittal SA	3 155	106 755	189 978
CVC Capital Partners PLC	1 170	25 173	16 991
Eurofins Scientific SE	902	59 452	70 660
Millicom International Cellular SA	700	59 759	63 532
Tenaris SA	2 524	48 833	69 820
		299 972	410 981
Nouvelle-Zélande (0,19 %)			
Auckland International Airport Ltd.	12 914	62 845	61 243
Contact Energy Ltd.	6 972	38 283	36 905
Fisher & Paykel Healthcare Corp. Ltd.	4 474	95 762	99 125
Infratil Ltd.	6 260	42 938	54 859
Meridian Energy Ltd.	10 051	36 890	33 223
Xero Ltd.	1 113	111 751	55 652
		388 469	341 007
Portugal (0,16 %)			
Banco Comercial Portugues	62 031	58 130	73 357
Energias de Portugal SA	21 107	91 453	110 479
Galp Energia SGPS SA, cat. B	3 179	62 811	67 725
Jeronimo Martins SGPS SA	1 905	46 236	36 481
		258 630	288 042
États-Unis (0,14 %)			
Octave Intelligence PLC	1 396	25 177	22 517
Sunbelt Rentals Holdings Inc.	3 172	231 717	231 244
		256 894	253 761
Chili (0,08 %)			
Antofagasta PLC	2 652	80 933	134 378

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2026

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Chine (0,03 %)			
Yangzijiang Shipbuilding Holdings Ltd.	17 375	36 805	45 930
Mexique (0,03 %)			
Fresnillo PLC	1 487	44 258	54 064
Macau (0,02 %)			
Sands China Ltd.	18 497	38 110	30 778
Pologne (0,02 %)			
InPost SA	1 905	32 613	33 542
République tchèque (0,01 %)			
CSG NV	1 345	50 601	19 631
TOTAL DES ACTIONS MONDIALES		152 767 351	175 790 466
Coûts de transaction		(109 292)	
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (99,74 %)		152 658 059 \$	175 790 466 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,53 %)			938 454
Autres actifs, moins les passifs (-0,27 %)			(472 640)
ACTIF NET (100,00 %)			176 256 280 \$

Notes annexes (non audité)

30 juin 2026

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Global X Indice MSCI EAFE (« EAFX.U, EAFX » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 14 mai 2024. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Global X Investments Canada Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie A (« catégorie A ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Cboe Canada (la « Cboe ») en dollars américains (les « parts en \$ US ») et en dollars canadiens (les « parts en \$ CA ») sous les symboles EAFX.U et EAFX, respectivement. Les parts en \$ CA ne constituent pas une catégorie distincte de parts du FNB; elles représentent la valeur en dollars canadiens des parts en \$ US au taux de change \$ CA/\$ US en vigueur. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la Cboe que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la Cboe, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

EAFX.U cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et déduction faite des frais, le rendement de l'indice MSCI EAFE (l'« indice sous-jacent ») qui est conçu pour mesurer le rendement des titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans des marchés développés, dont des pays situés en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient, exclusion faite des États-Unis et du Canada.

Global X Investments Canada Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Global X », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

i) Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 13 août 2026.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle du FNB. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le FNB exerce ses activités. Lorsque les indicateurs de cet environnement sont ambivalents, la direction exerce son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans l'état du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) Dépréciation

À chaque date de clôture, les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation au moyen du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, toute correction de valeur pour pertes est comptabilisée en résultat net. Des difficultés financières importantes de la contrepartie, la probabilité qu'elle déclare faillite ou subisse une réorganisation financière et les défauts de paiement indiquent tous qu'une provision pour perte pourrait être dépréciée.

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la Cboe (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Pour les titres négociés en bourse, leurs cours de clôture sont considérés comme étant la juste valeur s'ils se situent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iv) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

v) Instruments spécifiques

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Au 30 juin 2026, le FNB détenait des équivalents de trésorerie de néant (néant en 2025).

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans l'état de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés à l'état du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans l'état du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». La valeur des contrats de change à terme en dollars américains est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées au prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans l'état du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans l'état du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés selon leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans l'état du résultat global.

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de la période. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » à l'état du résultat global.

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée à l'état du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de la période de présentation de l'information financière.

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans l'état de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans l'état du résultat global.

j) Changements futurs aux méthodes comptables

Les modifications futures de l'IFRS 7 et l'IFRS 9 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Les modifications portent sur le règlement des passifs financiers au moyen de systèmes de paiement électronique et sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux présentant des caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il y a des modifications additionnelles aux obligations d'information concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles.

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'IFRS 18 met en place de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux à l'état du résultat global, et améliore l'image donnée des mesures de la performance définies par la direction qui doivent être présentées dans une seule et même note. De plus, elle

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

exige que les entités soient tenues d'utiliser le sous-total du résultat d'exploitation comme point de départ du tableau des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon la méthode indirecte. Ce changement aura une incidence sur la structure des états du résultat global et des flux de trésorerie du FNB et entraînera la présentation d'informations supplémentaires.

Le FNB procède actuellement à l'évaluation de l'incidence sur les états financiers des normes modifiées et des nouvelles normes comptables.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB, de même qu'une analyse, figurent ci-après.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

i) *Risque de change*

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar américain, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Les tableaux ci-après indiquent les devises auxquelles le FNB avait une exposition importante au 30 juin 2026 et au

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

31 décembre 2025, exprimées en dollars canadiens, et l'incidence possible sur l'actif net du FNB (y compris les montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme ou standardisés, le cas échéant) d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien :

30 juin 2026	Instruments financiers	Contrats de change à terme et (ou) standardisés	Total	Incidence sur la valeur liquidative
Monnaie	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Dollar américain	14 112	—	14 112	141
Euro	58 069	—	58 069	581
Yen japonais	38 991	—	38 991	390
Dollar de Hong Kong	2 689	—	2 689	27
Livre sterling	22 949	—	22 949	229
Franc suisse	15 859	—	15 859	159
Dollar australien	10 699	—	10 699	107
Couronne danoise	2 793	—	2 793	28
Couronne suédoise	4 972	—	4 972	50
Couronne norvégienne	934	—	934	9
Dollar néo-zélandais	287	—	287	3
Nouveau shekel israélien	1 498	—	1 498	15
Dollar de Singapour	2 401	—	2 401	24
Total	176 253	—	176 253	1 763
En pourcentage de la valeur liquidative	100,0 %	0,0 %	100,0 %	1,0 %

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

31 décembre 2025	Instruments financiers	Contrats de change à terme et (ou) standardisés	Total	Incidence sur la valeur liquidative
Monnaie	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Dollar américain	16 698	—	16 698	167
Euro	42 756	—	42 756	428
Yen japonais	26 574	—	26 574	266
Dollar de Hong Kong	2 226	—	2 226	22
Livre sterling	17 896	—	17 896	179
Franc suisse	11 691	—	11 691	117
Dollar australien	7 656	—	7 656	77
Couronne danoise	2 315	—	2 315	23
Couronne suédoise	3 887	—	3 887	39
Couronne norvégienne	684	—	684	7
Dollar néo-zélandais	200	—	200	2
Nouveau shekel israélien	795	—	795	8
Dollar de Singapour	1 673	—	1 673	17
Total	135 051	—	135 051	1 351
En pourcentage de la valeur liquidative	100,0 %	0,0 %	100,0 %	1,0 %

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minime aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB ne détenait pas d'instruments de créance à long terme et n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt.

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	30 juin 2026	31 décembre 2025
Indice MSCI EAFE	1 671 252 \$	1 282 632 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans l'état de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB n'était pas exposé à un risque de crédit important en raison de la nature de ses placements de portefeuille.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, qui est remboursable à vue. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

	30 juin 2026			31 décembre 2025		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Actions	164 184 996	—	—	120 099 887	—	—
Fonds négociés en bourse	11 605 470	—	—	15 172 416	—	—
Total des actifs financiers	175 790 466	—	—	135 272 303	—	—
Total des passifs financiers	—	—	—	—	—	—
Actifs et passifs financiers, montant net	175 790 466	—	—	135 272 303	—	—

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours de la période ou de l'exercice présenté. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour la période close le 30 juin 2026 et l'exercice clos le 31 décembre 2025.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de l'exercice est indiqué dans l'état du résultat global du FNB.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
30 juin 2026	9 696 790 \$	10 321 607 \$
31 décembre 2025	5 616 687 \$	5 934 780 \$

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

Le tableau ci-après présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans l'état du résultat global pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	Pourcentage du revenu brut	30 juin 2025	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	23 860 \$		2 456 \$	
Retenues fiscales (versées) remboursées	84	(0,35) %	–	–
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
The Bank of New York Mellon	(9 539)	39,98 %	(982)	39,98 %
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	14 405 \$	60,37 %	1 474 \$	60,02 %

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie A rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la Cboe le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans l'état de l'évolution de la situation financière.

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

Pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Période	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2026	5 650 002	1 650 001	(450 000)	6 850 003	6 390 196
2025	4 050 000	6 325 000	(75 000)	10 300 000	4 426 381

9. CHARGES

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Autres charges

Le gestionnaire paie l'ensemble des autres charges d'exploitation du FNB, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote d'une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, l'impôt sur le résultat, les taxes de vente ainsi que les retenues fiscales.

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

Remboursement des frais de gestion

Lorsque le FNB détient d'autres fonds négociés en bourse vendus par le gestionnaire ou ses affiliés, le FNB peut se faire rembourser tous frais de gestion facturés par les FNB dans lesquels il a investi qui seraient considérés comme un doublement des frais de gestion du FNB.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, sont les suivants :

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
30 juin 2026	61 158 \$	néant \$	néant \$
30 juin 2025	244 074 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 figurent à l'état de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et n'est donc pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. Par conséquent, le gestionnaire a déterminé que le FNB n'est, en fait, pas imposable et il ne comptabilise donc pas l'impôt sur le résultat à l'état du résultat global ni les actifs ou passifs d'impôt différé à l'état de la situation financière. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

Le FNB peut être assujéti à des retenues d'impôt par certains pays sur des revenus de placement et gains en capital étrangers. Ces impôts peuvent être retenus à la source ou estimés au moyen de la méthode la plus probable pour calculer le passif d'impôt incertain concernant les gains en capital étrangers. Ces revenus et gains en capital sont comptabilisés selon leur montant brut, les retenues fiscales ou l'estimation de l'impôt sur les gains en capital étrangers connexes sont présentées en tant que charges dans l'état du résultat global, et les montants d'impôt à payer sont inclus dans les charges à payer à l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement de l'impôt réel à payer à un territoire étranger.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB n'avait aucun passif d'impôts.

12. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Les pertes fiscales reportées en avant sont présentées en dollars canadiens, quelle que soit la monnaie de présentation du FNB. Au 31 décembre 2025, le FNB disposait de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital, les pertes autres qu'en capital expirant comme suit :

Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital	Année d'expiration des pertes autres qu'en capital
550 536 \$	—	—

13. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB n'avait pas d'instruments financiers admissibles à une compensation.

14. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle ou a une influence significative sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle ou qu'il a une influence significative à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Notes annexes (non audité) (suite)

30 juin 2026

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers. Le FNB ne fournit pas un soutien financier à ses filiales ou entités structurées non consolidées et il n'a pas l'intention de fournir un tel soutien financier ou autre soutien que ce soit.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans l'état de la situation financière et dans le tableau des placements. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB détenait des placements importants dans des filiales, des entités associées et des entités structurées (ES) non consolidées énumérés ci-dessous :

FNB détenu au 30 juin 2026	Lieu d'affaires	Type	Participation (%)	Valeur comptable
iShares Core MSCI EAFE ETF	États-Unis	ES	0,01 %	11 605 469 \$

FNB détenu au 31 décembre 2025	Lieu d'affaires	Type	Participation (%)	Valeur comptable
iShares Core MSCI EAFE ETF	États-Unis	ES	0,01 %	15 172 416 \$

